RÈGLEMENT
APPEL À CANDIDATURE ÉCO-ENGAGÉS DU HUB ENERCO 2026

PRÉAMBULE

Centre Morbihan Communauté se démarque par son caractère innovant d'objectif de territoire rural décarbonné, et s'est dotée d'outils pour un accompagnement technique et humain aux porteurs de projet éco-engagés.

Le Hub Enerco est l'incubateur d'entreprises de Centre Morbihan Communauté basé à Locminé, dont le bâtiment a été achevé en septembre 2019 et inauguré en janvier 2020. Sa vocation est d'héberger et d'accompagner les projets éco-engagés, promouvoir la dynamique entrepreneuriale du territoire dans le champ du développement durable, de l'environnement, et de l'économie circulaire. Son ADN est de permettre de :

- *Détecter les porteurs de projets d'entreprises et entrepreneur(e)s éco-engagés sur le territoire*
- *Leur offrir des outils, notamment d'accompagnement techniques et l'accès à des financements*
- *Créer des liens et des opportunités de coopération entre eux, faciliter leur accès au réseau local*
- *Mettre en lumière ces projets, promouvoir le positionnement et l'image environnementale de Centre Morbihan Communauté*

Cinq appels à projet ont déjà été proposé ces dernières années. Une trentaine de projets incubés ont déjà pu aboutir à la création d'entreprises ou à son développement. Voici quelques exemples :

- Stratosfair, le tout premier projet à éclore, qui a levé plus de 550 000 euros pour développer ses data centers de proximité à « impact positif ». En 2022, le premier site a vu le jour à Lanester.
- Voltino implanté à Saint-Jean Brévelay (Solution de production d'électricité en autoconsommation)
- Les incubés 2021 : Breizh & Vrac (épicerie vrac), l'association L'a part belle (festival éco-responsable), Upgaarden (serre urbaine éco-conçues), Voltino (Solution de production d'énergies en autoconsommation), …
- Les incubés 2022 : Unifate (marque vêtement éco-responsable et solidaire), Mare Infinito (aquaculture), …
- Les incubés 2023 : Bouge ta salle (location de salle interentreprises), La Laveuse Trotteuse (laverie mobile), Un Mouton dans la Ville (Eco-pâturage), …
- Les incubés 2024 : LavOccaz (Makertplace de matériels de laboratoire), Evell Stockage/GreenLog (Solution de stockage et gestion des expéditions pour les e-commerçants), Miaro Conseils (Conseils aux entreprise en RSE), …
- Les incubés 2025 : GreenSeaPack (Création de contenant cosmétiques éco-responsables) BOB/Breizh Outdoor Box (Cuisine d'extérieur mobile), Atelier du Takenn Du (Ingénérie low-tech), …

3 grands témoins emblématiques, parrains du Hub, sont mobilisés pour apporter leur regard sur le Hub Enerco et les enjeux du territoire : Jean Floc'h et Goûters magiques en tant qu'industriels parmi les grands employeurs privés du territoire, et LIGER en tant que partenaire technique :

Michel BOULAIRE, PDG de Jean FLOC'H, groupe agroalimentaire breton, acteur depuis plus de 50 ans dans le domaine de la transformation de la viande de porc : abattage, découpe, viande élaborée, charcuterie, surgelé, conserve et sauce. Les différentes marques du groupe se déploient au niveau national en s'imposant sur les principaux marchés : restauration, industrie, grande distribution et vente au détail. Elles réalisent près du tiers du chiffre d'affaires à l'export. Le groupe compte 13 sites de production principalement en Bretagne, emploie 2 100 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros.
Son ambition est d'être un groupe responsable où la performance sociale et environnementale sur le territoire fait partie du modèle économique. Il est à ce titre partie prenante dans l'activité de LIGER (voir ci-après) en tant qu'actionnaire et acteur responsable.

Jean-Luc DÉNÉCÉ, Directeur Général de Goûters magiques, dont le berceau est à Locminé, un leader français de la pâtisserie industrielle. C'est un groupe qui compte plus de 620 collaborateurs qui œuvrent ensemble au quotidien pour créer des gourmandises pour tous.
Le groupe est né en 2008 et unit aujourd'hui les sociétés Armor Délices, Faure, Gaillard Pâtissier, Le Ster et Lili's Brownies, qui ont toutes en commun une histoire familiale, un savoir-faire de pâtissier reconnu, une appétence pour l'innovation et un intérêt fort pour le territoire sur lequel elles évoluent.

Dominique DUBEAU, Directeur Général de LIGER (Locminé Innovation et Gestion des Énergies Renouvelables). Centre d'énergies renouvelables produisant des énergies 100% vertes à partir d'un double gisement renouvelable de proximité : le bois et les déchets organiques.
Les collectivités locales, les industriels fournisseurs de matières premières, et clientes du réseau de chaleur, et plusieurs entreprises locales, s'associent au projet pour le développement des énergies renouvelables. L'ensemble du territoire rural de Centre Morbihan Communauté est engagé dans une mutation vers une économie verte et décarbonée.

Article 1 : Organisateur

Hub Enerco, incubateur porté par Centre Morbihan Communauté, représenté par Benoît ROLLAND son président, domicilié Boulevard Auguste Le Goff 56500 LOCMINE, organise l'appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026.

Article 2 : Objet de l'appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026 et participants

L'appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026 consiste à sélectionner, parmi les porteurs de projets et les jeunes entreprises candidates, les 10 lauréats qui participeront à la promotion 2026. Les candidats choisissent, lors du dépôt de candidature, la catégorie dans laquelle ils souhaitent candidater. Le comité de sélection se réserve la possibilité de réaffecter :

• **Porteur de projet éco-engagé, recherchant un impact environnemental durable ou au service d'une économie circulaire.** Il n'y a pas de restriction propre au secteur d'activité ou au caractère innovant, seront privilégiés les projets s'inscrivant dans la transition énergétique et écologique. Cette catégorie s'adresse aux candidats au stade de l'idée ou de projet, avant l'immatriculation. Il n'est pas obligatoire de résider sur une commune de Centre Morbihan Communauté, mais seront privilégiés les projets susceptibles de s'implanter sur le territoire à l'issue de l'incubation.

• **Entreprise ou association immatriculée depuis moins de 5 ans, domiciliée sur le territoire Centre Morbihan Communauté ou à proximité, dont tout ou partie de l'activité se déroule sur le territoire et ayant un projet de développement éco-engagé** (cf. les critères cités ci-dessus). Cette catégorie s'adresse à tout type de structure juridique et d'activité, commerciale, artisanale ou de service, ayant un besoin d'accompagnement et/ou d'hébergement au sein du Hub Enerco.

Article 3 : Dépôt des candidatures

L'acte de candidature est gratuit. Les candidatures se font exclusivement en remplissant le dossier téléchargeable ici : www.hubenerco.com/appel-a-candidaure/
Les candidats veilleront à joindre à leur dépôt de candidature :
- la copie de la carte d'identité
- le CV du porteur de projet
- tout document attestant de l'existence de la structure si déjà créée (certificat d'immatriculation)
- le présent règlement "Appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026" paraphé et signé

L'ensemble des documents devront être renvoyés à l'adresse suivante : economie@cmc.bzh
La date limite de dépôt des candidatures est le 30 novembre 2025 à 23h59 (heure de Paris).

Article 4 : Calendrier

- 14 octobre 2025: Annonce de l'appel à candidature et lancement des candidatures via les documents sur le site du Hub Enerco
- Du 1er au 30 novembre 2025 : Dépôt des candidatures via les documents sur le site du Hub Enerco
- Décembre 2025 : Comité de sélection et publication des résultats sur le site web du Hub Enerco
- Décembre 2025 : Annonce des résultats aux candidats
- Janvier 2026 : Démarrage des conventions d'incubation 2026 pour 6 mois d'accompagnement au Hub Enerco

Article 5 : Comité de sélection

La mission du Comité est de sélectionner, parmi les dossiers de candidatures, les 10 lauréats (5 porteurs de projets et 5 entreprises) qui seront incubés au Hub Enerco, durant 6 mois, en 2026. Le Comité de sélection est composé de personnes reconnues comme experts et références dans le milieu entrepreneurial, issues du monde économique et élus du territoire de Centre Morbihan.

Chaque membre du Comité est porteur d'une voix. Le comité est souverain et ses décisions sont sans appel. Il n'a pas l'obligation de motiver ou justifier ses décisions. Les candidatures remplies par les participants ainsi que les délibérations des membres du Comité sont confidentielles. Les personnes ayant à en connaître le contenu, sont tenues au secret strict, et signent un accord de confidentialité.

Article 6 : Sélection des dossiers et des lauréats

Le nombre de projets sélectionnés pour participer à l'incubation est de 10. La sélection veillera à une répartition équilibrée des porteurs de projets et entreprises lauréates, pour la dynamique de groupe. Seuls les dossiers portés par des candidats éligibles seront examinés (répondant aux critères définis à l'article 2 du présent règlement). Les dossiers incomplets à la date prévues pour la fin de candidatures ne seront pas examinés. Les dossiers de candidatures sont examinés par le Comité de sélection sur dossier avec audition des candidats.

Article 7: Dotations aux projets lauréats :

Les 5 porteurs de projets éco-engagés et les 5 entrepreneurs lauréats se verront offrir par le Hub Enerco, lors de la réunion de lancement, un programme sur 2026 :

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET ECO-ENGAGÉ :

• un parcours d'accompagnement de 6 mois : formations collectives (adaptées aux porteurs de projets ou aux entreprises, en fonction de leurs besoins et avancement du projet), ateliers « éco-engagés » + des retours d'expériences d'acteurs économiques + suivi individuel + audits croisés

ACCES AUX FINANCEMENTS :

• une aide à l'identification et accès aux financements et dispositifs de garantie, publics et privés : galaxie de partenaires du Hub Enerco : Région, France active, Initiative, organismes bancaires (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole, …), crowdfunding, …

• un accès au fonds Emergys de la Région Bretagne, géré en proximité par Lorient Technopôle, 10 000€ pour aider les activités innovantes, à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois à financer des formations (jusqu'à 100 % des coûts externes) et études de faisabilité (jusqu'à 80 % des coûts externes, moitié subvention, moitié avance remboursable)

• une bourse collective du Crédit Agricole du Morbihan et du Crédit Mutuel de Bretagne, dédiée à financer du conseil personnalisé avec des consultants (marketing, commercial, communication, gestion, finances…)

• Un accès facilité au pool d'experts du Village by CA, webinaires, formations, une séance de Business connect pour développer son réseau avec des PME des Villages by CA…

RESEAUX PROFESSIONNELS :

• une visite de LIGER, production d'énergies renouvelables voisin du Hub, et rencontre avec les responsables RSE des entreprises-parrains du Hub Enerco : Jean Floc'h et Goûters magiques,

• une présentation des projets aux clubs d'entreprises du territoire : Centre Morbihan Entreprises.

• un portrait photo / montage d'un pitch vidéo, diffusé sur le site web du Hub + réseaux sociaux

ESPACE DE COWORKING :

• un hébergement pendant une durée de 6 mois, au sein de notre incubateur Hub Enerco, accès à l'open space, salle de réunion, imprimante, connexion WIFI, salle de pause…

Article 8 : Conditions financières

Nous vous demandons une participation de 50€ par projet pour 6 mois d'incubation.
Règlement par chèque à prévoir à la signature de la convention.
Par ailleurs, le Hub Enerco est un prestataire de service et non un organisme de financement. Aucune contribution d'ordre financier n'est fournie aux porteurs de projets hébergés dans cet incubateur.

Article 9 : Clause de réserve

L'organisation de l'appel à candidature pourra refuser des dossiers incomplets ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité. L'organisation se réserve également le droit d'annuler une catégorie si elle constate un nombre insuffisant de dossiers, ainsi que d'annuler l'appel à candidature si les circonstances l'y obligent. Dans un tel cas sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait.

Article 9 : Engagement des candidats.es et des lauréats.es

Les participants à l'appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026 s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent et autorisent leur diffusion aux membres du comité de sélection. Les lauréats s'engagent à se rendre disponibles pour participer au parcours d'accompagnement 2026. Les lauréats.es s'engagent à renoncer à leurs dotations s'ils ne sont pas disponibles sur les dates proposées par l'organisation. Enfin, les participants renoncent à tout recours concernant les conditions d'organisation de l'appel à candidature et les décisions du comité de sélection.

Article 10 : Confidentialité et protection des données

L'organisation s'engage à mettre tous les moyens en sa possession pour garantir la confidentialité des dossiers de candidature. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent. Pour exercer ce droit, il doit adresser la demande écrite par courrier postal au Service Développement Économique de Centre Morbihan Communauté aux coordonnées suivantes : Zone de Kerjean 56500 LOCMINÉ.

Article 11 : Droit à l'image

Les participants autorisent l'utilisation de leur image par l'organisation pour les opérations de communication et notamment la diffusion des photographies et vidéos captées dans le cadre des dotations (voir dossier de candidature).

Article 12 : Acceptation du règlement

La participation à l'appel à candidature éco-engagés du Hub Enerco 2026 implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Ce règlement doit être retourné paraphé, daté et signé au moment du dépôt de candidature. Le règlement est consultable sur www.hubenerco.bzh/appel-a-candidature/

Article 13 : Contact

Emmanuelle GUEZENNEC – Chargée de mission développement économique
02 97 48 50 16 – 06 02 08 47 15 – economie@cmc.bzh
Hub Enerco, boulevard Auguste Le Goff 56500 LOCMINE

Fait à : ……
Le : ……

Nom, Prénom :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :